

La langue est un outil de communication et d'action, selon une perspective fonctionnaliste représentée par André Martinet. Pour Martinet, la langue implique des choix du locuteur pour transmettre ses expériences. La syntaxe, initialement étudiée via des intuitions sémantiques, est devenue une analyse scientifique des relations objectives dans les phrases, créant un sens global supérieur à la somme des significations individuelles. La grammaire décrit les règles de combinaison des unités significatives. Martinet souligne la double articulation de la langue : une première articulation avec des monèmes (lexicaux ou grammaticaux) porteurs de sens, et une seconde articulation avec des phonèmes, unités distinctives sans signification intrinsèque. Cette double articulation assure une économie linguistique, permettant un nombre illimité de mots à partir d'un nombre limité de phonèmes. Les monèmes sont classés selon leur fonction et compatibilité : conjoints (synthème), libres (syntagme), amalgames (fusion de signifiés), autonomes (déplaçables), fonctionnels (marquant la fonction syntaxique), hypéronymes (impliquant d'autres monèmes), et asyntaxiques (éléments isolés). Les relations syntaxiques s'organisent autour du noyau (obligatoire, actualisateur + prédicat) et de l'expansion (ajout non obligatoire, par subordination ou coordination).